



PROCÈS VERBAL

POLE ARBITRAGE

VENDREDI 29 MAI 2026

Présents : Quentin BERTHELET (Responsable Pôle Arbitrage), Benjamin HAUTIER (Secrétaire de séance), Aubin SOLER (Président CDA - partiellement), Jonathan BLONDY (Président de District), Patrick BUFFIERE (Président de l'UNAF24), Christelle BIBIE et Nathalie LONGUEVILLE, Serge BATTOU, Didier BOUYNE, José DA SILVA, Bastien FRISCIA, Pascal GRAULIERE, Théo LE DEVEHAT et Patrick PENDANX.

Excusés : Victor DELACOUR, Arnaldo DOS SANTOS, Thierry JACQUEMET, Tom-Elie MATHIEU et Marc-Antoine PIERRE.

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique, le droit d'examen étant de Cent Quatre euros (104€).

OUVERTURE PAR QUENTIN BERTHELET

Quentin BERTHELET souhaite la bienvenue aux présents et excuse les membres absents pour cette réunion saluant notamment la présence d'Arnaldo DOS SANTOS au Symposium des Présidents de CDA qui se déroule à Paris. Il rappelle que cette réunion est importante notamment eu égard à la validation des classements et des arbitres des finales de championnat.

INFORMATIONS DIVERSES ET DOSSIERS ADMINISTRATIFS

Quentin BERTHELET rappelle que la réunion de fin de saison des arbitres ne se fera pas de façon distincte mais en même temps que l'Assemblée Générale du District à RIBERAC le 20 juin 2026 au matin. Il informe que la prochaine réunion du Pôle Arbitrage se tiendra le 10 juillet prochain chez Serge BATTOU. Au programme notamment la validation de la circulaire relative aux modalités de classement, celle du Pôle Promotionnel ainsi que le nouveau Règlement Intérieur avec quelques modifications. Sera réalisé également un bilan des sections et une proposition de calendrier 2026/2027.

Au rayon des arrivées, Melvin TALABOT de Haute-Vienne et Jonathan VILLARD de l'Isère rejoindront la Dordogne en début de saison prochaine. Théodore KOLESNIKOFF a fait le souhait de passer en Séniors l'année prochaine, peut être à l'assistantat.



Quentin BERTHELET annonce du sang neuf au sein du Pôle Arbitrage pour la prochaine saison avec les arrivées de Vincent CARON, Raphaël COUTURE, Mikaël DEVOS et Quentin MARQUET.

Raphaël COUTURE assumera le suivi des jeunes, Quentin MARQUET, la formation Futsal et les désignations ainsi que le relationnel avec les stagiaires. Vincent CARON prendra une part importante de la communication du Pôle tandis que Mikaël DEVOS sera en charge de la gestion et de la montée en compétence de notre corps d'assistants spécifiques.

Le Responsable du Pôle annonce la présentation au concours JAF de Théo LE DEVEHAT l'année prochaine. L'apport de Vincent CARON permettra de lui libérer du temps pour ce concours primordial.

Plusieurs entretiens sont prévus dans les prochains jours afin d'étoffer le corps des observateurs avec Thierry PERIGAUD, Philippe FERREIRA, Roger MESKINE et Xavier MORTASSAGNE.

Le Pôle Arbitrage adresse tout son soutien à Grégory PETIT suite à la perte de sa grand-mère, ainsi qu'à Edivonnette STEIN pour ses soucis de santé. Félicitations également à Pierric FAYARD et Ingrid NIERICHLO pour la naissance de leurs enfants respectifs.

Quentin BERTHELET termine en annonçant qu'il souhaite voir le retour de représentants de catégories (Ligue/D1, D2/D3, AA, JAD/Stagiaires). Ces représentants seraient invités aux réunions du Pôle Arbitrage sauf celle liée au classement. Leur rôle serait de faire descendre les informations mais également de faire remonter au PA24 les demandes et problématiques des arbitres.

POINT PLANNING FIN DE SAISON

La saison touche à sa fin mais les quatre premières semaines vont être intenses pour les membres avec la finale U11, les finales de coupe, celles de championnat et enfin l'Assemblée Générale du District.

Il remercie les nombreux membres qui se rendent disponibles sur les prochains évènements.

La troisième et dernière réunion statutaire de la CDSA se tiendra le 24 juin 2026.



PROJET DE REFORME DES OBSERVATIONS

Quentin BERTHELET a récemment adressé aux membres du Bureau une ébauche de réforme des critères d'observation pour la saison prochaine.

Ce projet a été basé sur une première analyse de l'ensemble des observations de cette saison. Cela a permis de mettre en avant les critères prioritaires pour chacun des niveaux de compétition (D1/D2/D3) et revoir les grilles par échelon. Cela permettrait donc d'évaluer les arbitres sur des critères différents en fonction du niveau de compétition, permettant d'axer les besoins de formation et de progression des arbitres suivant les spécificités de chaque division.

Il présente aux membres le travail préparatoire et le projet de nouvelle nomenclature. A noter qu'un coefficient serait appliquée en fonction du niveau de difficulté du match (simple, standard ou complexe). Le travail définitif sera proposé le 10 juillet au vote des membres.

A noter que cette réforme s'accompagnera d'un passage du rapport par Google Form et la sortie de la plateforme fédérale.

SECTION FORMATION

En l'absence excusée de Victor DELACOUR, les détails des formations de la saison prochaine ne seront pas évoquées. En revanche, Quentin BERTHELET annonce la tenue de la soirée de rentrée des arbitres le vendredi 28 août 2026. Le format sera le même que cette saison. Les groupes d'observations y seront notamment dévoilés aux arbitres.

VALIDATION DES AFFECTATIONS STAGIAIRES

Benjamin HAUTIER propose donc la liste des arbitres titularisés pour cette fin de saison. Le Pôle Arbitrage félicite l'ensemble des arbitres et encourage ceux restant stagiaires à poursuivre leurs accompagnements pour rapidement être titularisés en 2026/2027.

Titularisés en D3 : DEPREZ, JALLY, NASSER, SEYE, SIMON, THIRY.

Titularisés en JAD : ESCAICHE, ESTEVES, KONE, MAATOUG, OTHMAN, PINTO-FERREIRA, TOMAKIN, VARY, HANNOIS, LARUE-CHABERT, MOUNIER, PALMA, DAURIAT.

Titularisés en AA spécifique : GIRALDO-SUAREZ, LEGRAND.



HOMOLOGATION DES CLASSEMENTS DE FIN DE SAISON ET AFFECTATION DES ARBITRES 2026/2027

Quentin BERTHELET projette ensuite les classements niveau par niveau, et poule par poule. Au préalable sont bien entendus rappelés les critères d'observations et les coefficients appliqués.

Nathalie LONGUEVILLE précise que lors de la journée de correction, Victor DELACOUR s'est chargé de la correction des rapports, Jonathan BLONDY les questions ouvertes tandis qu'elle s'est chargée des questionnaires à choix multiples.

L'ensemble des classements sont proposés en Annexe du présent PV.

A noter en D1 la situation d'attente de Steve SABATIER, qui doit encore valider son test physique avant le 31/08/2026 conformément au Règlement Intérieur du Pôle Arbitrage. Dans le respect de la circulaire de fin de saison relative aux classements, William GONTHIER, Bruno RONGIERAS et Pascal GRAULIERE auront donc le statut d'arbitre D2 réservistes D1. Ces trois arbitres devront valider néanmoins leur test physique afin d'être officiellement réservistes. William GONTHIER l'a déjà validé préalablement en avril dernier.

Les résultats seront publiés à l'issue de leur validation par le Comité Directeur du 1^{er} juin 2026.

DÉSIGNATIONS DES FINALES DE CHAMPIONNAT

A la suite de la validation des classements sont donc travaillées les désignations des finales de championnat du 13 et 14 juin 2026. Il est nécessaire de rappeler que les arbitres désignés sur des finales de coupe ne pourront pas officier sur les finales de championnat.

FINALE D2 – 19H00 le 13/06/2026 – FAYARD – TIGOULET – SOLER.

FINALE D3 – 19H00 le 14/06/2026 – ENCARNACAO – ROUX – RONGIERAS.

FINALE D4 – 15H00 le 14/06/2026 – BASTIEN – FOUCHET – ROBERT.



INTERVENTION DE JONATHAN BLONDY, PRÉSIDENT DU DISTRICT

Jonathan BLONDY félicite les arbitres régionaux, notamment les jeunes qui ont représenté la Dordogne fièrement à l'échelon régionale. Il félicite également Bastien FRISCIA pour sa belle saison.

Plusieurs modifications des tarifs interviendront la saison prochaine :

Les indemnités d'équipement et de formation augmenteront de 3€ en D4.

Des amendes seront appliquées aux arbitres absents sans justificatif sur les cours décentralisés. La raison est toute simple, une partie de la rétribution de chaque week-end se nomme « indemnité d'équipement et de formation ». L'arbitre est donc dans l'obligation de se former de façon continue.

Une amende sera également instaurée pour non présentation du rapport dans le délai imparti, la pédagogie de cette saison ayant été trop contraignante pour les membres des commissions concernées.

Pour tout match arrêté avant la mi-temps pour terrain impraticable, seules seront remboursées les indemnités kilométriques, et plus le forfait de match.

Concernant les délégués, une indemnité de rapport de 10€ viendra en complément des IK comme c'est le cas pour les observateurs lorsque le rapport est adressé dans les délais impartis. Toutes les rencontres de Futsal verront également la désignation d'un délégué.

Les quatre prochains week-ends seront intenses comme l'évoquait Quentin BERTHELET au préalable. Le Président remercie les membres du PA24 pour leurs présences à venir, pour le travail réalisé. Il n'oublie pas de remercier les arbitres qui ont rendu service notamment en fin de saison sur les matchs à enjeux. Une pensée spéciale à Patrick BUFFIERE pour son opération à venir.

INTERVENTION DE PATRICK BUFFIERE, PRÉSIDENT DE L'UNAF24

Patrick BUFFIERE félicite le PA24 pour le travail de la saison en cours, effectué par les bénévoles à 100 % ce qui est d'autant plus admirable. Il souligne le soutien précieux des salariés.

Il est satisfait de cette saison puisqu'à ce jour aucun dossier n'a été ouvert pour une agression physique. A l'échelle nationale, une cinquantaine de dossiers ont été déclarés, une dizaine en LFNA mais aucun en Dordogne.

Le repas champêtre de l'UNAF24 se tiendra à SAINT-ANDRÉ-ALLAS le dimanche 28 juin 2026.

Enfin, la remise du Fair-Play s'effectuera lors de la réunion de rentrée.



TOUR DE TABLE ET QUESTIONS DIVERSES

Bastien FRISCIA annonce publiquement une information déjà évoquée avec Quentin BERTHELET par ailleurs. En effet, en raison de ses études et de son parcours fédéral, il a du mal à tout concilier et souhaite se mettre en retrait du Pôle car il estime ne pas donner son 100 %. Remerciements de Quentin BERTHELET pour cette lucidité et cette décision mature. Il précise que Bastien FRISCIA restera membre coopté.

Didier BOUYNE évoque le manque de sérieux des jeunes sur cette fin de saison avec beaucoup de laisser aller sur les indisponibilités notamment. L'apport de Raphaël COUTURE devrait aider à installer un lien plus profond avec eux.

Serge BATTOU reconnaît parfois des difficultés pour les désignations sur cette saison mais remercie le Bureau de l'écoute et du dialogue permanent pour arranger les choses.

Nathalie LONGUEVILLE rappelle qu'il est parfois encore difficiles de récupérer certains rapports, mais souligne l'apport positif de l'agent d'IA instauré par Quentin qui a eu pour conséquence une nette amélioration du contenu des rapports chez des arbitres en difficulté.

José DA SILVA revient sur cette saison riche en apprentissage, et soutient les décisions notamment financières pour la saison prochaine.

Patrick PENDANX reconnaît une très bonne saison au niveau du Pôle Délégués, malgré trois arrêtés (BRUNEAU, BURKE et VIRECOULON). Deux délégués seront présentés au titre régional, en la personne de Bernard BESSON et Jérôme PERINOT. 24 accompagnements ont été réalisés, chiffre qui sera augmenté l'an prochain encore.

Les rapports devront continuer de s'améliorer ainsi qu'un effort vestimentaire pour certains délégués. Au rayon formation, un stage commun avec la Corrèze est en préparation ainsi qu'un stage de formation pour ceux qui souhaitent accéder à la filière Futsal. Quentin BERTHELET remercie le binôme formé avec Thierry JACQUEMET pour leur travail.



DISTRICT DE FOOTBALL DORDOGNE - PÉRIGORD

UN DISTRICT AU SERVICE DES CLUBS



Quentin BERTHELET termine en présentant une nouvelle version du logiciel de suivi des désignations qui permettra à Serge BATTOU d'être encore plus efficace en 2026/2027. Il remercie l'ensemble de l'équipe pour le travail de cette saison et souhaite que chacun se repose en vue du prochain exercice qui sera d'autant plus important.

Le Responsable du Pôle Arbitrage

Le secrétaire de séance,

Quentin BERTHELET.

Benjamin HAUTIER.